

Table des matières

CHAPITRE I : PRELIMINAIRES : rappel en synthèse de la loi du 11/08/2017 – Ce qu'il faut savoir : principes de base.....	9
1.1. AVERTISSEMENT.....	9
1.2. SOURCES LEGALES.....	13
1.3. LA REORGANISATION JUDICIAIRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR.....	14
1.3.1. Avertissement.....	14
1.3.2. Principes généraux de la loi et détection des entreprises en difficulté.....	15
1.3.3. Détection des entreprises en difficulté.....	16
1.3.4. Contenu de la réorganisation judiciaire.....	16
1.3.5. Documents nécessaires prévus par l'article XX41, §1 et 2 lors du dépôt de la requête en réorganisation judiciaire.....	22
1.3.6. Conclusions.....	23
CHAPITRE II : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE.....	25
2.1. PREAMBULE.....	25
2.2. LES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE : ACTEURS EN PREVENTION.....	26
LA DÉMARCHE DE LA MISSION DE L'EXPERT PEUT S'ÉTABLIR EN SYNTHÈSE COMME SUIT :.....	27
2.3. JUSTIFICATION DE LA CONTINUITÉ PAR L'ORGANE DE GESTION.....	28
2.4. COMMENT APPRÉCIER LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION.....	29
2.4.1. Critères permettant l'appréciation de la continuité.....	29
Exemple de check list (extrait de l'IRE).....	31
2.4.2. La procédure d'alerte.....	33
2.4.3. Une question posée par certains professionnels porte sur la notion de « faits graves et concordants susceptibles de compromettre la continuité de l'entreprise ».....	45
2.4.4. La lettre de confort.....	47
2.4.5. Communication au Tribunal de l'entreprise.....	47
2.4.6. La justification des mesures prises pour assurer la continuité.....	48
2.4.7. Exemple de questionnaire relatif à l'évaluation de la continuité (IRE).....	48
2.5. ADAPTATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION EN CAS DE DISCONTINUITÉ.....	50
2.5.1. Règles d'évaluation.....	50
2.5.2. Le rapport du reviseur d'entreprises (norme IRE).....	55
2.5.3. Arbre de décision du traitement du risque de continuité (IRE).....	58

2.5.4. Le rôle de l'expert-comptable, du professionnel du chiffre.....	59
2.6. EVOCATION DE LA RESPONSABILITE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS DE SOCIETE, DE L'EXPERT-COMPTABLE/DU PROFESSIONNEL COMPTABLE	59
2.6.1. Avertissement.....	59
2.6.2. Responsabilité issue de la loi comptable : des fautes de gestion.....	59
2.6.3. Responsabilité des fautes commises dans la gestion.....	59
2.6.4. Article paru dans l'Echo du 25/06/2013 sous la plume de Grégory de Sauvage et Jean-François Goffin, avocats, auteurs de « Responsabilités des dirigeants de sociétés ».....	60
2.6.5. Loyauté du barreau et des professionnels du chiffre.....	62
CHAPITRE III : DEROULEMENT DE L'OPERATION D'ASSISTANCE A EFFECTUER PAR LE PROFESSIONNEL COMPTABLE LORS DE L'INTRODUCTION D'UNE REQUETE EN REORGANISATION JUDICIAIRE	63
3.1. DE LA SITUATION COMPTABLE A JOINDRE A LA REQUETE.....	63
3.2. LE SCHEMA GENERAL DU DEROULEMENT DE L'OPERATION D'ASSISTANCE PEUT ETRE RESUME COMME SUIT :	70
3.2.1. Mode de vérification employé	71
3.2.2. Procédés usuels de vérification dans le cadre d'un examen limité (recommandation IRE 5/01/1993).....	72
3.2.3. Rapport d'objectivation du professionnel sur la situation comptable.....	73
3.2.4. Le risque de révision.....	73
3.2.5. S'agissant de contribuer à éclaircir certaines questions déjà controversées au sujet des dispositions qui précèdent,	75
3.2.6. Quelques cas de jurisprudence	76
CHAPITRE IV : ELABORATION DU BUDGET OU BUSINESS PLAN ROLE D'ASSISTANCE DU PROFESSIONNEL COMPTABLE	77
4.1. INTERVENANTS A L'ELABORATION DU BUDGET PREVU PAR LA LOI ET COMMENTAIRES ...	77
4.2. APPROCHE GENERALE D'ELABORATION DU BUSINESS PLAN.....	78
4.3. COLLECTE DES INFORMATIONS.....	78
4.4. ELABORATION DU BUSINESS PLAN.....	79
4.4.1. Budget d'exploitation et étude de la rentabilité	79
4.4.2. Bilan prévisionnel	82
4.4.3. Budget de trésorerie.....	83
4.5. BUSINESS PLAN – COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL EXPERTISE COMPTABLE ET FINANCIERE DU RESEAU CAP.....	87
4.5.1. Note présentée à l'assemblée générale de décembre 2012 du réseau CAP	87
4.6. LES TABLEAUX DE BORD	90

4.6.1. Avertissements	90
4.6.2. Situation financière journalière	91
4.7. IMPORTANCE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE D'EXPLOITATION DANS LES DECISIONS A PRENDRE (v. annexe 3).....	95
4.7.1. Généralités/Comptabilité générale – Comptabilité analytique d'exploitation.....	95
4.7.2. Résumé du cadre comptable.....	96
4.7.3. Analyse de la rentabilité de la comptabilité analytique d'exploitation.....	97
4.7.4. Le tableau analytique d'exploitation.....	99
4.8. QUELLES SONT LES PREMIERES MESURES URGENTES A PRENDRE LORSQU'UNE ENTREPRISE SE TROUVE EN DIFFICULTE	101
CHAPITRE V : LA MEDIATION D'ENTREPRISE : solution pour les très petites entreprises.....	103
LISTE DES ANNEXES	106
ANNEXE 1 Exemple de compte de résultats prévisionnel et Exemple de plan de trésorerie	107
ANNEXE 2 Exemple de diagnostic financier présenté par le Réseau CAP.....	113
ANNEXE 3 Concepts de base de la comptabilité analytique d'exploitation.....	123
ANNEXE 4 Recommandation actuelle de l'IEC/IRE/IPCF approuvée par le Ministre de l' Economie en date du 06/06/2016 et par le CSPE en date du 16 mars 2016 concernant les missions qui incombent au professionnel comptable dans le cadre de l'article 10, al. 5, 12, al. 5, et de l'article 17 § 2 et 6° de la loi relative à la continuité des entreprises.....	139
ANNEXE 5 – MODELE DE LETTRE D'INFORMATION DU PROFESSIONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,	171
ANNEXE 6 Extrait du syllabus de Gérard Delvaux, septembre 2015, concernant le processus de transfert d'une entreprise.....	175
ANNEXE 7 – EXEMPLE de REQUETE EN REORGANISATION JUDICIAIRE PAR ACCORD COLLECTIF (suivant la loi du 27.05.2017)	186
ANNEXE 8 Exemple pratique de requête en réorganisation judiciaire par accord collectif (suivant la loi du 27/05/2013).....	217
ANNEXE 9 Aspects techniques de la mission de supervision de l'état comptable à joindre à la requête	218
ANNEXE 10 – EXEMPLE DE CONCLUSION SANS RESERVE (pour l'entreprise constituée sous forme de société)	264
ANNEXE 11 – EXEMPLE DE CONCLUSION AVEC RESERVE (pour l'entreprise constituée sous forme de société commerciale)	265
ANNEXE 12 – La loi du 11/08/2017 portant insertion du Livre XX « Insolvabilité des entreprises » dans le Code de Droit économique et portant insertion des définitions propres au Livre XX dans le Livre I du Code économique.....	266